PLAFONDS DE RESSOURCES HLM 2024	Nombre de Personnes	Régions autres que Paris et Ile de France
Pour pouvoir prétendre à l'attribution d'un logement HLM, les ménages doivent disposer de ressources inférieures ou égales à un certain plafond. Les ressources à prendre en compte correspondent à la somme des revenus fiscaux de référence de l'année 2022 de toutes les personnes composant le ménage. Ces plafonds sont les suivants :	1	22 642 €
	2	30 238 €
	3	36 362 €
	4	43 899 €
	5	51 641 €
	6	58 200 €
	Par personne en +	6 492 €